

PLAN DE PREVENTION

RENSEIGNEMENT GENERAUX :

Entreprise utilisatrice :	LES PAPILLONS BLANCS ROUBAIX TOURCOING
Tél :	03 20 69 11 20
Fax :	03 20 26 74 22
Directeur Général : Thierry Fontaine	Tél : 03 20 69 11 20
Nom des coordonnateurs : FOURNIER Frédéric MONTAGNE Paul Armand	Tél : 06 77 21 97 57 Tél : 06 82 71 28 43
Chef de service	Tél :XXXXXXXXXXXX
Directeur : HOLVOET Séverine	Tél : 06 72 82 35 31

Entreprise extérieure :	Maintenance Entretien Aéronautique
Adresse :	45 Bd Gambetta 59200 TOURCOING
Tél :	03 20 108180
Fax :	-
Responsable de l'entreprise :	DO VALE Samuel
Tél :	06 67 19 50 51
Nom et qualification du responsable De l'exécution des travaux sur le site :	CHEF D'EQUIPE M. GAIOFFITO Sébastien
Tél du responsable de l'exécution :	
Effectif sur le site :	2 à 3.
Modalités d'information des salariés :	Le responsable de l'entreprise extérieure se chargera d'informer ses salariés de toutes les contraintes liées à ce document.
Si l'entreprise extérieure sous-traite avec un autre prestataire, elle s'engage à faire connaître et respecter ce plan de prévention, à tous les prestataires qu'elle utilisera.	
Horaires :	Lundi : Mardi : Mercredi : Jeudi : 17 Janvier 2024 (8H00 - 17H00) Vendredi : Samedi :

LIEU D'INTERVENTION : M.A.S Les Papillons Blancs,

NATURE DE L'OPERATION :

pose d'une VMC sur bâtiment
de l'Escalier (101 chaussée Gramme à
Tourcoing)

Date de l'inspection commune :

Date prévue du début des travaux : le 17/01/24

Date prévue de la fin des travaux : le 17/01/24

INSTALLATION DU CHANTIER

- Le chantier doit être délimité par des rubalises fournis par l'installateur et signalé par des affiches d'interdiction d'accès fournis par le personnel de la maintenance du bâtiment.

AIRE DE STOCKAGE

- Tout le matériel et les déchets seront stockés à l'intérieur de l'enceinte formée par les barrières de sécurité en veillant à ne pas gêner les manœuvres des ouvriers opérants

MESURE DE PREVENTION SUR LES ZONES OCCUPEES PAR NOS USAGERS :

Risque :	Mesures de prévention :
Accès chantier et risque de pénétration de résidents ou de personnes étrangères au chantier	la zone de travail sera rubalisée par la société intervenante Si un intrus pénètre dans la zone interdite, toutes activités cessera et la ou les personnes présente sur le chantier fera sortir immédiatement la personne, au besoin elle appellera un professionnel des Papillons Blancs.
Utilisation possible de l'échelle	L'échelle doit dépasser d'un mètre le niveau d'accès. L'échelle doit être inclinée à 75°. L'échelle doit être fixée solidement en tête. Jamais plus d'une personne à la fois sur la même échelle. L'échelle ne doit jamais être laissée sans surveillance. Elle doit être couchée à l'heure du déjeuner.
Travail en hauteur	Filet de sécurité horizontale, Harnais et stop chute si nécessaire, Potelet espacé tous les 2mètres associé à un filet de 1 mètre de hauteur.
Risques électriques	Matériel et rallonge en état et conforme. Prendre sur l'alimentation mise à disposition sur le site. Interdiction de manœuvrer les disjoncteurs des armoires coordonnatrices sans habilitation électrique. Interdiction absolue de laisser les armoires électriques ouvertes sans surveillance active et sans barrières même pour un court instant. En cas de coupure, prévenir un coordonnateur 24h avant, et se mettre d'accord sur l'heure de coupure.
Manipulation d'outils	Ne laisser les outils tranchants sans surveillance même un court instant.
Risques liés à l'utilisation de machines électroportatives	Port des EPI adéquats, ne jamais laisser sans surveillance ce type de matériel, en cas d'abandon du poste de travail débrancher et mettre hors de la portée du public.
Risque d'incendie suite à une soudure par point chaud	Obtention obligatoire de permis feu par le responsable du site, suivi d'une surveillance par l'entreprise intervenante de 2 heures après les travaux de soudure.

	Les bouteilles seront toujours debout, le chalumeau doit toujours être éteint et le robinet de la bouteille fermé à chaque abandon du poste de travail. Ne jamais laisser sans surveillance ce type de matériel même pour un court instant.
Utilisation de produits dangereux	Les utilisateurs se conformeront au 16 points de sécurité. Obligation de transmettre la FDS aux exploitants et de prendre préalablement les mesures de protections liées à l'occupation des locaux par nos usagers. Interdiction de manipuler des produits dangereux en présence du public.
Risques liés aux gravas et autres détritres ou déchets	Le stockage des déchets ou détritres liés aux travaux doit être stocké sur la partie réservée à TCE. Leur enlèvement se fera à l'avancement du chantier.
Issue de secours	Une seule issue de secours à la fois, sera bloquée. Les autres doivent rester disponibles.
Si le bâtiment est antérieur à 1997	La DTA a été transmis à la société préposée
En rapport avec la législation en vigueur : interdiction absolue de fumer à l'intérieur du bâtiment.	

PROCEDURE A SUIVRE EN CAS D'ACCIDENT :

- **ACCIDENT BENIN** : Le blessé se fera soigné par l'un des secouristes du travail présent sur le chantier. Le blessé et le secouriste décideront en fonction de la nature de la blessure de la suite à donner.
- **ACCIDENT GRAVE** :

APPELER LE 18 OU 22

Prévoir un guidage si l'accès au chantier est difficile.
Prodiguer au blessé les soins compatibles avec son état.

- **ACCIDENT MORTEL** :

Laisser les lieux dans l'état de l'accident.
Prévenir immédiatement les services de secours et de police.

POLICE : 17

SAMU : 15

Nom et signature du représentant de l'entreprise utilisatrice :

M^r Fournier Frédéric

Nom et signature du représentant de l'entreprise extérieure :

[Signature]

MEA
MAINTENANCE ENTRETIEN AÉRAULIQUE
445 BOULEVARD GAMBETTA 59200 TOURCOING
TEL. : 03 20 10 81 80 / FAX : 03 20 65 18 59
CONTACT@MEA-AIR.FR / SIRET : 808209011 00011

MAS
Maison d'Accueil Spécialisée
Bénédicte Lanno
Marie-Thérèse Tamboise

85, rue Marcel Beyens
59200 TOURCOING
TEL 03 20 28 87 50 - Fax 03 20 28 87 51
Email : mastourcoing@papillonsblancs-rxtg.org